

# Plan stratégique 2019-2022

## MISSION

Afin d'assurer la protection du public, le Barreau du Québec surveille l'exercice de la profession, fait la promotion de la primauté du droit, valorise la profession et soutient les membres dans l'exercice du droit.

## VISION

De concert avec les membres, le Barreau du Québec place le public au cœur de ses réflexions et ses actions et participe au rayonnement de la profession.

Leader d'influence à l'avant-garde, le Barreau du Québec joue un rôle phare et mobilisateur au sein de la société.

## VALEURS



## ENJEUX ET ORIENTATIONS

### Public

- 1. Renforcer le leadership du Barreau en matière de protection du public**
  - 1.1 Améliorer l'expérience du public dans ses interactions avec le Barreau du Québec
  - 1.2 Optimiser la performance du Bureau du syndic
- 2. Participer à l'amélioration de l'accessibilité à la justice**
  - 2.1 Appuyer des projets de modernisation de la justice et de son administration
  - 2.2 Proposer des projets de modernisation de la profession
- 3. Positionner le Barreau comme un leader d'influence dans l'avancement des débats de société**
  - 3.1 Assumer pleinement son pouvoir d'influence au sein de la société et promouvoir la primauté du droit

### Membres

- 4. Assurer une plus grande proximité avec les membres**
  - 4.1 Actualiser les stratégies de communication
  - 4.2 Souligner les réussites du Barreau du Québec et de ses membres
  - 4.3 Optimiser les résultats de la veille sur les tendances susceptibles d'influencer l'évolution de la pratique
- 5. Faire rayonner la profession**
  - 5.1 Positionner stratégiquement le rôle des membres auprès du public dans la défense et la protection de leurs droits

### Organisation

- 6. Accroître l'agilité organisationnelle**
  - 6.1 Poursuivre l'intégration d'une approche transversale
  - 6.2 Poursuivre la transformation numérique du Barreau du Québec